



Claudine Vassas (dir.)

Les aléas de la transmission

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Introduction

Claudine Vassas

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques
Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques
Année d'édition : 2021
Date de mise en ligne : 3 février 2021
Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques
ISBN électronique : 9782735508952



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

VASSAS, Claudine. *Introduction* In : *Les aléas de la transmission* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021 (généré le 04 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/14732>>. ISBN : 9782735508952.

Ce document a été généré automatiquement le 4 février 2021.

Introduction

Claudine Vassas

- 1 La question de la transmission sous des formes variées et selon des problématiques renouvelées constitue aujourd'hui encore l'une des interrogations majeures de l'ethnologie, en effet elle reste indissociable de l'idée de « continuité culturelle » sur laquelle s'est fondée la discipline. Les folkloristes du XIX^e siècle, attachés à la collecte, à l'archivage, à la préservation et par voie de conséquence à la transmission de savoir-faire et de savoirs souvent associés à des « pratiques et croyances » dites « traditionnelles », en avaient fait un élément central de leurs investigations. Elle n'en reste pas moins essentielle dans les sociétés modernes, que ces dernières entendent rompre avec elles, les rejettent, les modifient par nécessité ou en fonction de choix délibérés, à moins qu'elles ne prétendent en garantir la pérennité, voire la reproduction à l'identique, autre gageure impossible à tenir. La transmission se conjugue donc le plus souvent avec « la tradition » et « l'identité », et celles-ci sont également soumises à des questionnements multiples et surtout à de fréquentes réévaluations critiques de la part des anthropologues.
- 2 David Berliner dans un article récent intitulé « Anthropologie et Transmission » a retracé l'historicité de la relation de la discipline avec cette notion et considère qu'aujourd'hui le concept reste d'autant plus valide qu'elle peut aussi être abordée en tenant compte de la dimension réflexive qu'elle revêt chez les acteurs eux-mêmes¹. Il relève la façon dont, pour Marcel Mauss ou Lévi-Bruhl, elle est d'abord liée à une définition des sociétés dites « traditionnelles », ces dernières s'attachant essentiellement à reproduire et perpétuer leurs coutumes, leur culture, en privilégiant une certaine clôture d'où leur fragilité, leur vulnérabilité et l'urgence pour l'ethnologue de les étudier avant qu'elles ne disparaissent. C'est sur ce paradigme romantique que s'est construite pour une grande part l'ethnologie exotique, ethnologie de sauvetage de ce qui bientôt ne serait plus (Malinowski, Evans Pritchard participent de cette idéologie) mais avec laquelle on renoue ces dernières années à propos des sociétés contemporaines, elles aussi jugées « en péril » à l'instar de leurs monuments !
- 3 La Mission du patrimoine ethnologique dans les années quatre-vingt n'a-t-elle pas eu pour vocation initiale de « sauvegarder » des savoirs et des savoir-faire menacés, et ce

faisant, de mettre l'ethnologue qui les recueillait en position de les transmettre de fait aux générations futures ? Les appels d'offres proposés alors ont fait la part belle à ces thématiques et les nombreuses publications qui en ont découlé en portent témoignage². Quant à une institution comme l'UNESCO, en inscrivant des pans entiers de notre « culture matérielle et immatérielle » au patrimoine mondial de l'humanité, elle entend œuvrer à la préservation de la transmission. Non sans conflits d'interprétation d'ailleurs avec les acteurs qui se voient contraints pour en garantir l'« authenticité » de figer leurs « traditions » et de muséifier leur cadre de vie, de reproduire leurs rituels « à l'identique », d'immobiliser leurs pratiques artistiques (théâtrales, musicales) – ce qui dès lors interdit toute création – en conformité avec la définition proposée par l'instance qui décide de leur légitimité et finance leur « sauvetage³ » !

- 4 Or une société ne se perpétue pas seulement en raison de la rigidité de ses traditions et de leur transmission consciente. Ce que Pierre Bourdieu a nommé l'« habitus » social, ces manières de faire et d'être qui façonnent les individus et qu'ils se transmettent à leur insu parfois – elles concernent aussi bien le corps que le langage – ouvrent à la question de la mémoire involontaire et de la part qu'elle joue dans tout processus de transmission. À l'inverse, s'appliquer à la remémoration avec fidélité relève tout autant du leurre, car toute transmission opère des modifications et comme le souligne Catherine Choron-Baix relève d'une « dynamique subtile, traversée de contradictions, entravée par les obstacles, les interférences, les brouillages et autres ratages, mais capable aussi d'engendrer de la création ou de la récréation⁴ ». En outre interviennent des paramètres qui viennent perturber une telle possibilité : les guerres, la colonisation ont joué un rôle dans la transmission en l'entravant voire en la rendant impossible et nombre de travaux en témoignent. Les migrations forcées auxquelles des populations sont contraintes aujourd'hui entraînent les mêmes effets. L'actualité de la transmission est donc entière, surtout selon David Berliner lorsqu'« en tant que posture épistémologique elle interroge la manière de décrire le réel et nourrit les prémices d'une réflexion sur la continuité des sociétés humaines à l'épreuve des ruptures de l'histoire⁵ ».
- 5 C'est en cela que la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales du CTHS a choisi de faire porter le colloque pluridisciplinaire qu'elle a proposé au Comité national sur ces difficultés, ces échecs, ces refus et l'a intitulé « Les aléas de la transmission » : par là elle entendait mettre l'accent sur les connaissances que les acteurs ne souhaitent ou ne peuvent transmettre à leurs descendants ou à leur entourage. Lorsqu'il s'agit de choix, les raisons qui y président sont multiples : des savoirs peuvent relever d'un interdit imposé par une politique autoritaire et hégémonique (ainsi les pratiques religieuses et chamaniques durant la période soviétique) mais aussi être considérés comme obsolètes par ceux qui les ont reçus en héritage, ou même comme honteux (pratiques ou connaissances qui sont devenues socialement inopérantes ou moralement inacceptables). Ainsi une situation de domination (esclavage, colonialisme ou immigration) peut conduire les acteurs à refuser de transmettre un certain type de savoirs (historiques, linguistiques, religieux, etc.) à leurs descendants pour les mettre à l'abri d'un danger ou leur permettre une meilleure chance d'intégration sociale. Cependant, cette volonté de tenir à distance les jeunes générations d'un savoir n'a pas toujours comme objectif de les protéger, mais peut les conduire à une forme de conquête individuelle d'un savoir tenu caché. Elle peut aussi les inciter à le découvrir, à s'engager dans un apprentissage : ne pas transmettre une langue (ou un dialecte minoritaire) ne relève pas seulement d'un

sentiment de honte pour son origine, c'est aussi l'idée que la langue que l'on décide de parler doit faire l'objet d'un choix.

- 6 Les contributions réunies dans ce recueil ne reflètent pas tous les aspects du problème mais permettent de mieux saisir la perspective qui fût la nôtre et sa portée heuristique. En effet, elles sont d'une très grande diversité et permettent d'appréhender quelques-unes des formes inédites, actuelles, que peut prendre la transmission avec ses impasses, ses transformations, ses renversements même. Enfin, et ce, en dépit de l'assertion de Bonte et Izard, soutenant que « chaque société pense et organise à sa manière propre la transmission⁶ », elles font la preuve qu'à défaut d'être « organisée », elle reste de toute façon « bonne à penser » en dépit de tous les aléas auxquels, aujourd'hui, elle est le plus souvent soumise.

BIBLIOGRAPHIE

BERLINER David, « Transmettre », *TERRAIN*, n° 55, 2010, p. 4-16.

BERLINER David, « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de l'UNESCO à Luang Prabang », *TERRAIN*, n° 55, 2010, p. 91-105.

BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. PUF, Quadrige, Paris, 1991.

CHEVALLIER Denis, « *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques* », Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Collection Ethnologie de la France, 1991.

CHORON-BAIX Catherine, « Transmettre et perpétuer aujourd'hui », *Ethnologie française*, vol. 3, n° 30, 2000, p. 357-360.

POUILLON Jean, « Tradition » dans BONTE Pierre et IZARD Michel (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1991, p. 710-712.

ZONABEND Françoise, *La mémoire longue*, Paris, Jean Michel Place, 1999.

NOTES

1. D. Berliner, « Anthropologie et transmission », p. 4-19. Sur la tradition, voir J. Pouillon, « Tradition ».
2. Voir à titre indicatif, car les exemples sont nombreux, l'ouvrage collectif sous la direction de Denis Chevallier intitulé « *Savoir faire et pouvoir transmettre. Transmission et apprentissage des savoirs faire et des techniques* ».
3. D. Berliner, « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de L'UNESCO à Luang Prabang », p. 91-105.

4. C. Choron-Baix, « Transmettre et perpétuer aujourd'hui ». Sur la question de la mémoire, se reporter à F. Zonabend, *La mémoire longue*.
 5. D. Berliner, « Perdre l'esprit du lieu. Les politiques de l'UNESCO à Luang Prabang », p. 16.
 6. P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, p. 712.
-

AUTEUR

CLAUDINE VASSAS

Ethnologue, directrice de recherche émérite au CNRS, membre du Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST, Centre d'anthropologie de Toulouse, EHESS/CNRS)